

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 14 décembre 1902, M. Octave Girtler, Lieutenant de première classe dans la Compagnie des Gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, est promu au grade de Capitaine.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

C'est avec regret que l'on a appris, dans la Principauté, la mort de S. Exc. le baron du Charmel, décédé le 6 décembre en son château de Vaussieux (Normandie), à l'âge de 57 ans.

Le baron du Charmel avait eu une brillante carrière diplomatique. Attaché d'ambassade à Téhéran, en 1870, il revint en France et fit la campagne comme officier d'ordonnance du général Colonieu; il reçut, pendant la guerre, la croix de la Légion d'honneur. Rentré, en 1871, dans la carrière, il occupa des postes importants à Madrid, Berlin, Rome et La Haye, puis il passa, en 1889, au service de S. A. S. le Prince de Monaco qui lui confia le poste d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près le Gouvernement de la République Française. En cette qualité, il assista au couronnement de S. M. l'Empereur Nicolas II. Il quitta ces hautes fonctions en 1900 et prit une retraite définitive.

Il était commandeur de l'Ordre de Saint Charles, officier de la Légion d'honneur, etc., etc.

Les obsèques du baron du Charmel ont eu lieu samedi dernier en l'église Saint-Augustin, à Paris.

Le théâtre de Monte Carlo a fait, cette semaine, une brillante et fort réjouissante reprise d'un des chefs-d'œuvre de l'opérette. La *Belle Hélène* est, en effet, restée un des ouvrages-types du genre créé et mis en vogue par la verve musicale d'Offenbach et l'esprit parisien des paroliers de talent charmant que furent MM. Meilhac et Halévy. Comme il sied pour les œuvres légères de cette sorte, la mise en scène et l'interprétation rehaussèrent beaucoup la valeur artistique de la partition et du livret.

Dans le rôle de Paris, M. Dambrine débuta à Monte Carlo et s'affirma immédiatement ténor comique de premier ordre. A côté de lui, M^{lle} Thévenet, d'allure séduisante au possible en « Belle Hélène », a conquis tous les suffrages tant au point de vue du chant qu'à celui de l'intelligence avec laquelle elle a dit le dialogue. M. Polin, qui est décidément un comédien hors de pair, a fait du roi Ménélas une de ses meilleures et de ses plus amusantes créations. MM. Poudrier, Maurice Lamy, Darlès, Barillier et Deloncle, M^{lle} Malza, délurée comme il convient au travesti d'Oreste,

et la jolie M^{lle} Oryan ont contribué, pour leur part, au plaisir que prirent les spectateurs à cette joyeuse représentation. Il faut également mentionner le succès qu'y remporta le corps de ballet et, en particulier, la nouvelle danseuse-étoile, M^{lle} Dethul, fort bien encadrée par M^{lles} Kerfs, de Biasi et tout le gracieux essaim de nos jeunes ballerines.

Les décors, la mise en scène, les chœurs et surtout l'orchestre, remarquablement dirigé par M. Thibault, ont été dignes de notre théâtre, dont la réputation d'art doit être maintenue au premier rang, quel que soit le genre des ouvrages qu'on y monte.

Spécialement consacré à l'Ecole Française, le quatrième Concert classique, donné jeudi dernier, a été fort goûté des dilettanti qui sont toujours heureux d'applaudir aux délicates séances d'art dirigées de main de maître par M. Jehin. Après le *Printemps* de Goldmark, qui servit de délicieuse ouverture au concert, vint la magnifique *Symphonie en sol mineur* de Lalo, que l'orchestre a interprétée à la perfection. Puis ce fut le tour de la *Belle au bois dormant*, et le conte de fée du vieux Perrault, mis en musique très moderne par M. Bruneau, parut faire au public de choix qui emplissait la salle autant de plaisir que le texte primitif en a fait aux nombreuses générations d'enfants auxquels ce conte fut conté. *L'Après-midi d'un faune*, élogue suave et pleine de fines arabesques musicales, due au talent très personnel de M. Debussy, n'obtint pas un moindre succès. Deux intéressantes *Danses symphoniques* de Grieg et, pour finir magistralement, l'ouverture du *Tannhäuser* complétèrent un programme de choix, que nos instrumentistes et leur merveilleux chef d'orchestre interprétèrent de façon impeccable.

Nous avons à enregistrer la mort d'un de nos hivernants fidèles, M. Charles Dugueyt, qui a succombé à l'âge de 59 ans aux suites d'une rapide maladie, en sa belle villa Maris-Stella, à Monaco. Très charitable et très bon, le regretté défunt était unanimement estimé parmi nous comme à Lyon, son pays natal. Les obsèques ont été célébrées samedi matin, et après le service religieux à la paroisse de Sainte-Dévote, le convoi funèbre s'est dirigé vers la gare de Monaco pour le transport du cercueil à Lyon, où a eu lieu l'inhumation. Un grand nombre d'amis et de notabilités locales ont suivi le convoi de cet homme de bien.

Nos prochaines courses de janvier, sur l'hippodrome du Var, s'annoncent comme devant être particulièrement brillantes. L'hiver rigoureux et précoce qui sévit dans le nord chasse, en effet, les sportsmen vers le midi, les dernières journées des courses à Auteuil ayant dû être annulées à cause de la neige et du verglas. En conséquence, la Société des Courses de Nice a décidé d'ouvrir la piste d'entraînement de l'hippodrome du Var dès le 20 décembre.

Le vapeur *Cobra*, de la Compagnie haborgeoise, qui fait un service hebdomadaire régulier entre Gênes et Nice, avec escale à Monaco, est entré hier à 2 heures de l'après-midi dans notre port. Il en est reparti peu à près pour Nice, par un temps merveilleux et une mer d'un calme absolu, à la grande satisfaction des touristes qui, du bord de ce beau navire, ont admiré le magnifique panorama de notre littoral.

Dans son audience du 11 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Mallet Albert-Louis, né au Havre (Seine-Inférieure), le 19 février 1869, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Wolff Joseph, né à Liebau (Russie), le 30 mars 1865, chauffeur-mécanicien, huit jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

1° Bauscher Alexandre-Ernest, né à Monaco le 5 janvier 1881, comptable à Monaco, un an de prison pour vols; 2° Anfossi Ange, né à Taggia (Italie), le 2 juillet 1872, aussi comptable à Monaco, un an de prison et 25 francs d'amende pour complicité de vols par recel et abus de confiance.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

L'ouverture du Tir aux Pigeons a été favorisée, hier après-midi, par une température délicieuse, et sous les rayons dorés du soleil, les amateurs qui ont pris part au premier concours et les nombreux spectateurs présents ont donné une vive et joyeuse animation au stand de Monte Carlo, si coquettement et si confortablement installé.

Voici les résultats de la première journée :

Le *Prix d'Ouverture* a été partagé par MM. Erskine et Perego, 8 sur 8; M. O'Brien, 7 sur 8, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte O'Brien, R. Gourgau, Saavedra et M. Brasseur.

Mercredi 17 décembre. — *Prix d'Hiver* (handicap), 500 fr.
Vendredi 19 décembre. — *Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.

Lundi 22 décembre. — *Prix de Noël*, 500 francs.
Mercredi 24 décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 francs.

Vendredi 26 décembre. — *Prix Lonhienne* (handicap), 500 francs.

Lundi 29 décembre. — *Prix Soragna*, 500 francs.
Mercredi 31 décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 2 janvier 1903. — *Prix Briasco*, 500 francs.
Lundi 5 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 1,000 fr.
Mercredi 7 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 9 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.
Lundi 12 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.
Mercredi 14 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.
Vendredi 16 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.
Lundi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.
Mardi 20 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 22 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.
 Samedi 24 janvier. — *Prix H. Grasselli* (handicap), 1,000 francs.
 Lundi 26 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 1,000 fr.
 Jeudi 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai, 3,000 fr. et une Médaille d'or.**
 Vendredi 30 et samedi 31 janvier. — **Grand Prix du Casino, un Objet d'Art et 20,000 francs.**

L'administration des Postes et Télégraphes nous communique l'avis que l'établissement de facteur-receveur, créé à Caille, canton de Saint-Auban (Alpes-Maritimes), par arrêté en date du 19 septembre dernier, sera mis en activité le 16 décembre courant.

Jeudi 18 décembre 1902, à 2 heures et demie

5^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 sous la direction de M. Léon JEHIN

La Belle Mélusine, ouverture..... Mendelssohn
Symphonie en si bémol majeur (n° 12)... J. Haydn.
Les Heures humaines, tryptique symphonique (1^{re} audition)..... N. Celega.
 A. L'Aurore — c. Le Crépuscule — c. La Nuit.
Les Murmures de la Forêt (Siegfried)... R. Wagner.
Ballet de l'opéra Henry VIII..... Saint-Saëns.
 A. Introduction, entrée des Clans — B. Idylle Ecossaise — c. Danse de la Gipsy — d. Gigue et Final.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les Compagnies du Nord et de Paris-Lyon-Méditerranée, d'accord avec les Compagnies de chemins de fer anglais, South Eastern and Chatham Railway, organisent, à l'occasion des vacances scolaires de Noël et du Nouvel An, un train de plaisir, à prix réduits, de Londres à Cannes, Nice et Menton.

Prix des billets aller et retour, y compris la traversée de Folkestone à Boulogne :

1^{re} classe : 238 fr. 75 ; 2^e classe : 163 fr. 25.

Aller :

Départ de Londres le mardi 23 décembre 1902, à 2 h. 20 soir.

Arrivée le mercredi 24 décembre : à Cannes, 5 h. 30 soir ; à Nice, 6 h. 5 soir ; à Menton, 7 h. 3 soir.

Le voyage aura lieu de Boulogne à Menton sans transbordement.

Le train n'entrera pas à Paris ; il passera par le chemin de fer de Petite Ceinture.

Le train sera composé de voitures à couloir (avec water-closets) communiquant entre elles, et d'un wagon-restaurant.

Le nombre des places dans le train est limité : elles seront attribuées, sans tour de faveur, aux premières personnes qui les demanderont.

Les voyageurs peuvent prendre leur billet à l'avance aux différentes gares du South Eastern and Chatham Railway et aux agences Cook, Gaze, Wagons-Lits, Dr Lunn et Dean Dawson, à Londres et en Province.

Retour :

Par Boulogne-Folkestone ou Calais-Douvres au gré des voyageurs, du 5 au 30 janvier 1903, par tous les trains comportant des voitures de la classe et des billets.

Lettre de Paris

Paris, 15 décembre 1902.

Par un froid sibérien, ont eu lieu, cette semaine, deux inaugurations d'Expositions bien différentes. Je veux parler du Musée de la Ville de Paris au Petit Palais des Champs-Élysées et du Salon annuel du Cycle au Grand Palais d'en face.

La première de ces Expositions est surtout remarquable par les richesses qu'elle contient, provenant des collections léguées par les frères Dutuit. Le Président de la République et son cortège officiel ont assisté à l'inauguration, et des discours ont été prononcés à l'honneur des donateurs et de l'Administration de la Ville de Paris. On a fait remarquer que le dernier survivant des frères Dutuit

avait trouvé quelque chose d'au moins aussi rare que ses merveilleux objets d'art : c'est le moyen de triompher des lenteurs administratives ordinaires et, dans les quatre mois fixés par lui, d'avoir fait réunir et ouvrir au public les portes du nouveau Musée dû à sa munificence. On n'a pas oublié que pour arriver à ce résultat, M. Dutuit avait, dans une clause de son testament, déclaré formellement que la ville de Paris serait déshéritée au profit de la ville de Rome, si les collections qu'il lui léguait n'étaient pas installées dans un local convenable avant un an. Ce fut un émoi considérable dans les bureaux de l'Hôtel de Ville. Jamais à les entendre on ne pourrait arriver à temps. Mais il fallut pourtant se décider à agir et à agir vite pour ne pas laisser échapper un trésor artistique qui représente une dizaine de millions. Et c'est ainsi que tout a été mené à bonne fin pour le plus grand honneur de l'Art et de l'Administration, fidèle exécutrice des volontés de l'ingénieux donateur défunt.

..*

On a continué, tous ces jours derniers, à discuter et à ergoter sur les pourparlers engagés au sujet d'une rencontre devant avoir lieu entre deux célèbres maîtres d'armes français et deux maîtres d'armes napolitains.

Les témoins des maîtres français et ceux des maîtres italiens se sont abouchés à Naples, et, de leur entrevue, un désaccord capital a surgi, paraît-il. Ils se sont entendus sur la question du gant à crispin, qui est admis, et des corps à corps, qui sont interdits, mais les seconds de Kirchoffer et de Lucien Mérignac ont voulu introduire dans le procès-verbal de rencontre la condition que le duel cesserait seulement sur la déclaration d'un des deux adversaires qu'il était dans l'impossibilité de continuer. Les mandataires des maîtres napolitains ont refusé d'accepter cette clause et réclamé pour les médecins et les témoins le droit absolu d'arrêter le combat, sur constatation de l'état d'infériorité d'une des deux parties en présence.

Comme le dit fort bien un rédacteur du *Jockey* (journal de sport essentiellement français et parisien), il faut convenir qu'en ce différend la raison est du côté des Italiens ; la raison, et aussi la saine interprétation de toutes les règles, de tous les usages qui régissent la matière. Vouloir que, dans le feu de la lutte, dans la surexcitation d'amour-propre qui l'accompagne, ce soit l'adversaire blessé qui s'avoue vaincu et demande grâce, en quelque sorte, au vainqueur, constitue une exigence purement barbare, inhumaine, partant inadmissible. On ne comprend même pas que des témoins assument — et, qui plus est, réclament — pareille responsabilité morale et pénale, car, à supposer une issue tragique, les tribunaux n'auraient pas assez de juste sévérité pour ceux qui auraient prêté leurs concours à une rencontre de ce genre.

Ce duel en perspective prête déjà, par les circonstances qui l'ont provoqué, aux critiques de principe les plus justifiées. Il serait profondément affligeant qu'il dégénérât davantage et que, par ses conditions insolites et surannées, il prit apparence d'une médiocre parodie des combats de gladiateurs où se récréait l'immonde plèbe antique.

..*

Les saines idées d'arbitrage international font leur chemin et c'est du Danemark, aujourd'hui, que nous vient la bonne lumière :

Nous apprenons, en effet, que dans son projet de traité avec les États-Unis d'Amérique, concernant la vente des Antilles danoises, M. Deuntzer, président du Conseil danois, avait réussi à faire adopter par les États-Unis une clause stipulant que tout différend éventuel entre les deux contractants serait réglé par la cour d'arbitrage de La Haye.

Le traité de vente n'a pas obtenu la ratification du Landsting danois, mais le travail de M. Deuntzer aura tout de même porté ses fruits. C'est qu'il indique le chemin que doivent prendre les petits États pour obtenir justice dans leurs disputes avec les grands. Aussi le Folketing danois vient-il de décider à l'unanimité, sur la proposition de M. Christoffer Krabbe, qu'à l'avenir une clause semblable doit être stipulée dans tous les traités à conclure entre le Danemark et une autre puissance.

Cette décision, qui montre à la fois la bonne volonté du Danemark et l'utilité pratique du tribunal de La Haye, ne manquera pas d'être accueillie avec beaucoup de satisfaction par tous les amis de l'arbitrage.

D'autre part, signalons la belle série de conférences que M. d'Estournelles de Constant, député de la Sarthe, et qui fut un des délégués de la France à la Conférence de la Haye, vient de faire à l'école des Hautes Etudes Sociales sur « la politique et la diplomatie de la Paix » :

Il a d'abord montré les nations européennes, divisées et méfiantes, accablées sous le poids des armements, désemparées par les crises économiques, perpétuant dans

le monde nouveau les ignorances, les routines, les préjugés, la structure des temps abolis.

En traits rapides, M. d'Estournelles de Constant a mis en relief l'incohérence des activités et des ambitions nationales, la contradiction d'une extension coloniale indéfinie et des richesses des pays dédaignées.

Il a démontré que la paix est la condition essentielle de la liberté et du progrès dans le monde.

« Nous nous sommes, a-t-il dit, presque entièrement consacrés à l'organisation de la guerre, il faut nous consacrer à l'organisation de la paix. Nous avons un plan de mobilisation, il nous faut un plan de travail. Aux nations jalouses et hostiles, il faut substituer l'union européenne. Aux œuvres de destruction et de haine, il faut opposer une œuvre de vie et de solidarité. Mettons nos institutions nationales et nos relations internationales en harmonie avec les réalités nouvelles de l'existence des sociétés. »

On ne saurait mieux dire et il faut applaudir à ces belles paroles.

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les voies de communication en Angleterre

L'amélioration des voies ferrées et fluviales est une préoccupation constante dans tous les pays ; il est intéressant, à ce point de vue, d'examiner la situation en Angleterre qui, la première, a donné la plus grande extension aux voies de communication économiques et rapides.

Il est incontestable que les conditions d'exploitation y sont excellentes et hors de toute critique en ce qui concerne les voies ferrées.

La rapidité de communication sur les grands parcours, sans arrêts intermédiaires, est la caractéristique bien connue du chemin de fer anglais.

Le goût du sport aidant, il ne se passe pas d'années que la presse insulaire n'enregistre les prouesses de vitesse dues au zèle et à l'initiative des différentes Compagnies.

C'est ainsi qu'on signalait tout récemment le record du rapide London-North-Western-Railway qui a franchi un parcours de 264 milles sans arrêt à une vitesse dépassant 52 milles ou 86 kilomètres à l'heure.

Le *Daily Telegraph* consacre aux chemins de fer une série d'articles et passe en revue les progrès réalisés pendant les dix dernières années en Angleterre et en pays étrangers.

Le grand obstacle serait la difficulté d'approvisionnement en combustible des locomotives. On essaie d'y remédier en chargeant les tenders de houilles de qualités exceptionnelles, et il est question d'employer les combustibles liquides à haute puissance calorifique, tels que les résidus de naphte, comme l'ont déjà fait, sur une grande échelle, les chemins de fer russes.

Toutefois, sous le rapport des vitesses, c'est la France qui tient la tête, avec le rapide Boulogne-Paris qui a parcouru 258 kilomètres à une allure de 109 kilomètres à l'heure, vitesse qui n'a pas encore été atteinte dans aucun pays.

En ce qui concerne les transports de marchandises, il faut signaler l'application de tarifs excessifs contre lesquels l'opinion publique ne cesse de s'élever, sans obtenir aucune satisfaction, il faut le reconnaître, et qui constituent une entrave au développement de l'agriculture et de l'industrie.

Bien que les centres de production soient rarement à plus de 120 milles des ports, sous le rapport de l'exportation, les marchandises anglaises acquittent des frais de transport plus élevés que les marchandises allemandes placées, au point de vue géographique, dans des conditions moins avantageuses.

Ainsi une tonne expédiée à Berlin à destination de Hambourg paye 4 schellings de transport, tandis que la même marchandise expédiée de Manchester à Liverpool (distance beaucoup moindre) acquitte un tarif de 8 schellings 1/4, soit plus du double.

En faisant la part de l'exagération des industriels anglais qui étayent souvent leurs arguments par des exemples tirés de cas particuliers, on ne peut toutefois nier que les tarifs de transport usités dans toute l'étendue du Royaume-Uni ne dépassent sensiblement les moyennes généralement appliquées dans les autres pays.

On est en droit d'être surpris de voir l'Angleterre rester en arrière dans une question qui touche de si près ses intérêts vitaux, après avoir, à l'origine, servi de modèle au monde civilisé.

La cause en est incontestablement due aux conditions défectueuses qui ont présidé à l'établissement du réseau et aux frais considérables que les approbations par le Parlement des actes d'autorisation de succession auraient entraînés.

A première vue, étant donné le système de canaux et voies fluviales desservant admirablement la contrée, il semblerait que l'entrave apporté au commerce et à l'industrie serait très atténuée vu le bas prix des transports par eau.

Cela serait exact si les canaux n'étaient pas en grande partie la propriété des Compagnies qui ont eu l'habileté de racheter, à d'excellentes conditions, la plupart d'entre eux, au moment de la fièvre des chemins de fer, vers 1840-1850, alors que l'opinion publique croyait l'ère des voies fluviales terminée.

S'étant principalement emparées des canaux de jonction, en négligeant de les améliorer et de les approfondir, les Compagnies ont pu considérablement gêner le trafic des grandes artères.

Par suite de l'exiguïté des vieilles écluses qui, par exemple sur le Staffordshire-Worcester et le Grand Junction-Coventry, ne dépassent pas 7 pieds tandis que sur le Bridgewater et le canal Leeds-Liverpool les plus petites sont de 15, les grands chalands arrivés aux points de jonction sont astreints à des transbordements nécessairement onéreux faisant perdre tout le bénéfice de ces transports.

D'après les estimations officielles, sur 3906 milles anglais formant la longueur totale des canaux, 1138 sont la propriété des Compagnies de chemin de fer.

Les statistiques disent que sur 40 millions de tonnes-marchandises transportées par canaux, 6 millions seulement constituent la part des canaux appartenant aux chemins de fer.

Ces chiffres sont éloquentes.

On estime généralement que les prix de transport d'une tonne-mille par eau est de 1/13 de pence tandis que par voie ferrée elle est de 1/3 pence, soit quadruple.

Voyons par quels moyens cette situation pourrait être modifiée.

Quelques économistes préconisent le rachat des canaux par l'Etat ; d'autres y sont opposés et demandent leur remise aux communautés ou autres institutions locales sous contrôle du gouvernement. Quelques-uns seraient partisans de maintenir le *statu quo*, à la condition d'exiger des Compagnies les améliorations indispensables.

Pour qui connaît l'esprit conservateur de la race anglaise, il est douteux qu'une solution intervienne à bref délai.

Toutefois, comme la question du rachat des voies ferrées par l'Etat est à l'ordre du jour, l'acquisition préalable des canaux ne pourrait que faciliter cette opération.

Actuellement les Compagnies sont très prospères. Dans cette situation il est évident qu'au moment du rachat elles émettront des prétentions exorbitantes ; si l'Etat, par une mainmise sur les canaux, crée aux chemins de fer une concurrence redoutable et les oblige à réduire les tarifs, c'est-à-dire les principales sources du revenu, les rôles seraient renversés et c'est lui qui dicterait ses conditions pour le plus grand profit du Trésor anglais.

L. JOURNALLEAU.

LETTRES ET ARTS

Les prix Nobel. — Mardi dernier, a eu lieu, à Stockholm, la distribution solennelle des quatre prix Nobel de médecine, de chimie, de physique et de littérature.

Les lauréats ont été appelés : pour la médecine, M. Romald Ross, de Liverpool ; pour la chimie, M. Fischer, de Berlin ; pour la physique, MM. Lorentz Leiden et P. Zeeman, d'Amsterdam, qui se partagent le prix, et pour la littérature, M. Theodor Mommsen, de Berlin.

MM. Romald Ross, Fischer et Lorentz Leiden étaient présents. Les ministres de Hollande et d'Allemagne représentaient MM. Zeeman et Mommsen, absents.

Le roi Oscar a remis aux lauréats le prix d'argent, le diplôme et la grande médaille Nobel en or, au milieu des applaudissements de l'assistance.

Le même jour, à Christiania, le comité Nobel du Storting a décerné le prix de la Paix, en le partageant par moitié entre M. Elie Ducommun, secrétaire honoraire du bureau international de la paix, à Berne, et le docteur Albert Gobat, secrétaire du bureau interparlementaire de la paix, dans la même ville.

Troisième Exposition de la Société Moderne des Beaux-Arts. — Chez Georges Petit, une centaine d'envois. A peu près le même ensemble que l'an dernier : Des *Cigarières*, deux paysages et un portrait de M. Milcendeau, une jolie note de M. Allan Osterlind, le *Rideau de Peupliers*, et de M. G. Rouault un portrait, une *Étude pour Salomé*, un *Christ* (pastel), des aquarelles, le tout assez noir et témoignant d'une constante recherche d'effets pas toujours atteints.

Si les portraits de M. Prouvé sont cotonneux et offrent d'inquiétantes transpositions de plans, que dire des pastels de M. Wilfrid de Glehn ? M. de Glehn, l'an dernier, s'il m'en souvient bien, exposait un *Brouillard dans Trafalgar Square* et des études normandes qui témoignaient des curiosités pleines de promesses. Aujourd'hui, M. de Glehn expose quatre portraits d'une facture assez pauvre et dans lesquels il anémie et durcit le pastel qu'il emploie.

M. Houbron a une suite de petites notations parisiennes, *Place de la Bastille*, *L'Ecluse de la Monnaie*, *le Boulevard*, très serrées et très faites, dont la meilleure est assurément un soleil couchant sur la Seine. M. Auburtin a envoyé une suite d'aquarelles, vues de Provence, et une *Matinée de Novembre* d'une jolie diffusion d'atmosphère. M. C. Bourget a essayé, toujours à l'aquarelle, de moderniser les vieux thèmes : *Mercurie et Argus*, les *Rois Mages*, *Prométhée*, *l'Invincible Armada* : il y a là un effort. M. P. Braquemond a trois portraits et des fleurs à la « peinture à la cire employée au feu » ; cela donne très doux, très flou en même temps et ce sont les fleurs, naturellement, qui bénéficient du procédé.

Les *Déclins* de M. E. Chevalier, sur l'eau, dans les champs, sur les grèves, dénotent une vision excellente et un grand souci de vérité : la *Fumée du remorqueur* est le moins sommaire et le meilleur des dix envois du peintre.

Bruges ! encore Bruges... Dans la toile de M. Détray, au bord du canal, scintillent et flambent les vieilles maisons que vous savez sous le ciel le plus tirebouchonné qu'il m'ait été donné de voir jusqu'ici : c'est à croire que le reste de la ville se consume. M. Willaert, comme l'an dernier, a des impressions flamandes : *Vieille tour à Nieuport*, le *Marché aux pommes à Gand*, auxquels je préfère un curieux et très voulu effet de vitrail, *Femme flamande à la couture*.

Quand j'aurai noté les espagnoleries de M. F. de Ytturino, *Courses de taureau à Salamanque*, les *Mendiants*, *l'Étrangère*, les *Orangers*, et une *Toilette de l'après-midi* trop visiblement inspirée de Manet ; quand j'aurai signalé M. P. Waidmann et ses impressions trop appliquées ; quand j'aurai constaté que M. Khnopff semble vouloir revenir à des manifestations plus simples que celles de l'an dernier, que M. Herbert-W. Faulkner a cinq envois de Venise, il me restera la *Veuve* de M. J.-G. Besson et les dessins de M. L. H. Monod, d'un art mort, sage figolé, et très inconstant ; il est bien difficile d'atteindre à la pâleur des études aux trois crayons de M. Monod. Et pourtant, le meilleur de ce qu'il expose est un petit croquis de femme endormie, d'un assez joli sentiment. Mais, quelle discrétion...

Avec des bustes, très étudiés et robustes de M. Spicer-Simson, — qui a aussi deux dessins et un cadre d'ex-libris, — des céramiques, des pâtes de verre et d'étaïns de M. Landry, et une vitrine d'émaux et de bijoux de M. Feuillâtre, j'aurai cité, je crois, ce qui est à voir.

Causerie Bibliographique

Les Animaux vivants du Monde. — Histoire naturelle faite sur un plan absolument nouveau, sous la direction de Charles J. CORNISH, avec la collaboration des plus éminents zoologistes du monde entier. — Livraison I. Une broch. in-4° de 32 pages avec de nombreuses photographies et une planche coloriée ; Paris, Flammarion, 1902. — Prix de la livraison : 1 franc.

La maison Flammarion vient de commencer la publication, par fascicules (l'ouvrage entier doit comprendre vingt-quatre livraisons), d'une histoire naturelle conçue sur un plan fort original, et d'une exécution remarquable par son élégance. Il s'agit d'une histoire naturelle dont le texte, réduit au strict nécessaire, donnera la description concise des animaux, avec anecdotes authentiques, et illustrées directement par la photographie, c'est-à-dire dont les figures, dont le nombre ne sera pas inférieur à 1,000, représenteront les animaux étudiés pris sur le vif dans leurs attitudes les plus caractéristiques.

Cette façon de présenter l'histoire naturelle — véritable musée chez soi — est bien différente de l'enseignement courant ; elle est d'ailleurs la seule qui soit bonne, étant à la fois précise, attrayante et parlant aux yeux dans la mesure qui convient quand il s'agit de faire connaître des êtres vivants, qu'on a un peu la malheureuse habitude de présenter comme des abstractions.

Dans l'intéressante préface qu'il a écrite pour cet ouvrage, M. Edmond Perrier fait remarquer que si l'activité des explorateurs et des conquérants nous vaut de temps à autre la découverte d'animaux inconnus, elle a cependant une autre conséquence d'une douloureuse gravité. Il suffit, en effet, de lire un récit quelconque d'exploration de l'Afrique centrale pour demeurer stupéfait de l'effroyable carnage de grands animaux qui s'y donne libre carrière. Toute cette faune superbe, dernier reste des animaux de l'époque tertiaire, est menacée d'une disparition prochaine si l'on n'y met ordre.

Les faits de destruction d'espèces animales sont de nos jours beaucoup moins rares qu'on ne croit. Il y avait au XII^e siècle, aux Mascareignes, de grandes tortues, de singuliers oiseaux sans ailes, le *Solitaire* et le *Dronte*, qui ont été entièrement détruits ; il en a été de même à Madagascar de l'*Æpiornis*, à la Nouvelle-Zélande des *Dinornis*, oiseaux analogues à nos Autruches. Et en Europe, le grand Pingouin n'a pas été rencontré depuis le commencement de ce siècle. Au Kamchatka, il n'a pas fallu plus de cinquante ans, à partir de la date de sa découverte, pour détruire la *Rhytine*, sorte de grand Lamantin, et la Baleine franche a cessé de fréquenter le golfe de Gascogne. L'Aurochs n'est plus représenté en Europe que par un troupeau soigneusement gardé en Lithuanie ; son frère d'Amérique, le Bison, est en voie de rapide extinction. Le Castor, le Loup, le Chamois, le Bouquetin, la Marmotte même deviennent en France de plus en plus rares. Ce sont là de graves pronostics pour la diminution en Afrique de l'Éléphant, de l'Hippopotame, du Rhinocéros, du Zèbre, de la Girafe, du Lion et du Léopard.

Le moment semble donc venu de fixer la physionomie de ce monde qui s'en va. On n'avait autrefois que le dessin, toujours infidèle, pour donner des représentations des animaux dans leurs attitudes d'activité. Aujourd'hui, grâce à la photographie instantanée, on les saisit à la course ou au vol, dans le milieu même où ils se trouvent, de telle sorte que rien de ce qui peut intéresser ou charmer dans leurs attitudes si variées, rien de ce qui peut aider à les faire connaître ne saurait échapper.

Ce n'est pas en effet l'animal isolé que la photographie saisit ; c'est aussi le milieu dans lequel il vit, les objets qui l'environnent ; c'est le troupeau tout entier ou le vol dont il fait partie, le paysage dans lequel il évolue : c'est en un mot l'animal chez lui, de telle façon qu'une bonne partie de ses mœurs se trouve, à l'insu même de l'artiste, racontée par l'image, et racontée avec une absolue précision... Ce sont ses attitudes vraies, instantanément fixées, si bien que des séries de photographies de ce genre ont paru à notre savant physiologiste Marey le meilleur moyen d'étudier le vol des oiseaux.

Voilà donc ce que nous promet l'éditeur de cet ouvrage ; et il faut reconnaître que le premier fascicule, que nous avons sous les yeux, tient largement cette promesse. Il est consacré aux singes anthropoïdes, aux singes et aux lémuriens, qui nous sont présentés de façon vraiment plaisante dans leurs attitudes diverses.

L'histoire des insectes, des crustacés, des mollusques, des étoiles de mer, des polypes, des éponges, des infusoires doit être traitée avec la même profusion de documents que celle des mammifères et des oiseaux, et non seulement les lecteurs prendront à ces documents le plus vif intérêt, mais les artistes y trouveront les plus originales inspirations.

Nul doute que cet ouvrage, sur lequel il faudra revenir quand il sera terminé, ne soit accueilli du grand public avec tout l'empressement dont il est digne.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 14 Décembre 1902

SANREMO, vapeur *Cobra*, allem., c. Brunsuig, passagers.
BEAULIEU, yacht à voiles *Miss-Marie*, fr., c. Rodolico, sur lest.

TORRE-SALINE, balancelle, Emilia, ital., c. Salvatore charbon.
 — b. Angelo-Padre, ital., c. Cerulli, —

Départs du 7 au 14 Décembre

BEAULIEU, yacht à voiles, Miss-Marie, fr., c. Rodolico, sur lest.
 CANNES, b. La Paix, fr., c. Aune, —
 SAINT-TROPEZ, b. Saint-Louis, fr., c. Sammartin, —
 NICE, vapeur Cobra, allem., c. Brunsuig, —
 SAINT-TROPEZ, vapeur Salamanca, norvégien, c. Hinsiksen, —

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Albert THOMAS**, ancien commerçant à Monte Carlo, sont invités à se rendre, le 27 décembre courant, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition des comptes du syndic définitif, prescrite par l'article 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
 RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
 30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le lundi 22 décembre courant, à deux heures de l'après-midi, dans l'entrepôt Curssi, sis à Monaco, boulevard Charles III, n° 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un lot de bois de construction pesant neuf mille quatre cent soixante kilos.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du 12 décembre courant, enregistrée.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
 2, rue du Tribunal, 2

VENTE VOLONTAIRE ET AUX ENCHÈRES

Le mercredi 31 décembre 1902, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, il sera procédé à la vente par adjudication amiable de partie d'une

MAISON

située à Monte Carlo, rue des Oliviers

Ladite partie comprenant :

Le magasin et la cuisine à l'ouest du rez-de-chaussée ;

Tout le deuxième étage ;

Et le droit de communauté au portail d'entrée, au passage qui se trouve à l'ouest et derrière la maison et au water-closet sis au fond de ce passage.

Mise à prix : 1,500 francs.

Pour tous renseignements s'adresser audit M^e VALENTIN, notaire.

A VENDRE

Fonds de commerce de NOUVEAUTÉS MODES et ARTICLES DE PARIS, sis Avenue de la Gare, à Monaco.

S'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite BRUYAT.

A VENDRE

A MONTE CARLO, BOULEVARD DU NORD
 (à proximité du Casino)

MAISON MEUBLÉE (susceptible d'être transformée en hôtel), comprenant :

Au rez-de-chaussée : terrasse, vestibule, bureau, salon, salle à manger, magasin, cuisine et 4 chambres.

Au premier étage : 11 chambres, cabinet de toilette et salle de bains.

Au deuxième étage : 11 chambres et cabinet de toilette.

Au sous-sol : Cuisine, pâtisserie, caves, lingerie, buanderie, chambres de domestique et petit jardin.

Eclairage électrique à tous les étages.

S'adresser à M. Cioco, syndic de faillites à Monaco.

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

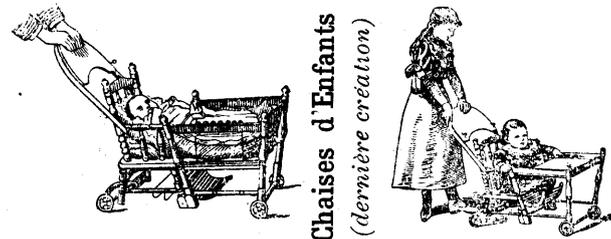
1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
 RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
 MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons
 dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
 et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1902.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
8	756.2	756.2	756.4	756.2	756.2	11.2	12.1	11.3	11.2	10.2	75	Nord.	Beau.		
9	754.2	753.8	754.1	755.2	755.2	12.1	14.2	14.2	14.2	13.8	59	Est.	Nuageux.		
10	758.2	758.5	758.2	759.2	759.2	13.5	15.2	14.8	15.2	15.2	66	id.	Beau, nuageux.		
11	760.2	760.5	760.1	761.2	761.5	15.2	15.8	15.5	15.2	14.8	52	Est fort.	Nuageux.		
12	763.2	764.2	765.2	765.2	765.1	13.2	14.2	13.1	14.5	13.5	74	Ouest.	Pluie.		
13	765.2	765.4	765.2	765.5	766.2	15.5	15.5	13.6	14.2	12.5	76	Est.	Nuageux.		
14	767.2	767.8	767.6	767.5	768.2	13.2	15.2	14.2	13.2	10.2	77	Sud-Ouest.	Beau.		
DATES						8	9	10	11	12	13	14			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	12.5	14.2	15.8	15.8	14.8	15.6	15.2	Pluie tombée : 9mm	
						Minima.	10.2	12.2	11.9	13.2	12.2	11.5	10.2		